

Description du produit

ORALITE® 5061 TRANSPARENT FILM est un film hautes performances de PMMA, transparent ou coloré avec une surface brillante. Le matériau se distingue par une excellente transparence, par une stabilité dimensionnelle exceptionnelle et par des caractéristiques optimales de découpage et de façonnage.

Il peut être utilisé comme couche colorante ou comme stratifié de protection. Il empêche une décoloration prématuée d'impressions numériques sous-jacentes et garantit que les panneaux de signalisation imprimés avec des encres numériques ORALITE® 5019 UV Digital Ink satisfassent aux exigences de réflectivité et de couleur.

Nous garantissons que les stratifiés couleur composés d'un film de la série ORALITE® 5061 TRANSPARENT FILM appliqués sur des films rétroréfléchissants blancs ORALITE® 6900/6910 Brilliant Grade, ORALITE® 5900/5910 High Intensity Prismatic Grade et ORALITE® 5800/5810 High Intensity Grade sont conformes aux spécifications internationales de cette catégorie, comme EN 12899 - I (norme européenne), DIN 67520 et DIN 6171 (Allemagne), BS 873: partie 6 (Grande-Bretagne), NFP 98-520 (France), SN 640878 (Suisse), ASTM D 4956 (États-Unis), JIS Z 9117 (Japon) en termes de coefficients de rétroréflexion minimum et de coordonnées chromatiques.

Adhésif

L'autoadhésif utilisé est un solvant de polyacrylate sensible à la pression spécialement mis au point pour un collage permanent sur les films ORALITE®, y compris les surfaces imprimées par impression numérique et impression numérique UV. Le matériau protecteur est un film PET siliconé sur une face.

Couleurs

En plus de films incolores hautement transparents, les couleurs suivantes sont disponibles pour le film transparent ORALITE® 5061 Transparent Film : jaune (020), rouge (030), orange (035), bleu (050), vert (060), vert foncé (625) et marron (080). Noir est disponible en couleur opaque (070).

Application/mise en œuvre

ORALITE® 5062 TRANSPARENT FILM a été spécialement mis au point en vue d'une utilisation sur des films ORALITE® non imprimés ou imprimés avec des encres ORALITE®. Le support doit être complètement sec, exempt de poussière, de graisse et d'autres souillures pouvant nuire au pouvoir adhésif du film. Les surfaces récemment mises en peinture doivent être complètement durcies. Pour vérifier la compatibilité, il faut faire au préalable des tests d'application avec les laques prévues. Si l'utilisateur prévoit une utilisation dans d'autres domaines, il doit, sous sa propre responsabilité, tester et évaluer si le produit convient à l'utilisation prévue et si celle-ci comporte des risques.

Le stockage de panneaux de grande taille avec ORALITE® 5061 est effectué en position verticale sur des poutres en bois et avec des entretoises (au moins 10 cm pour un stockage extérieur / 1,5 cm pour un stockage intérieur). Lors du transport des panneaux routiers, il ne faut pas que les surfaces se frottent les unes aux autres et les côtés feuilles doivent être placés directement les uns sur les autres (face à face). Il faut éviter toute retenue d'humidité : retirer tout emballage humide, ne pas stocker des panneaux humides. Une mauvaise utilisation peut affecter la rétroréflectivité ou la finition de la surface.

Pour avoir des précisions, consultez les conseils de mise en œuvre n° 4.3 et 4.4 publiés par ORAFOL ou contactez votre interlocuteur à la division Reflective Solutions d'ORAFOL.

Remarque: Tous les produits ORALITE® sont issus d'une production certifiée ISO 9001:2015. La traçabilité des lots est assurée à tout moment par le numéro de bobine.

Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|---|
| Épaisseur* (sans papier protecteur) | 0,12 mm |
| Stabilité dimensionnelle | collé sur acier, pas de retrait mesurable en largeur, retrait max. 0,1 mm en longueur |
| Résistance aux températures | collé sur aluminium, de -56° C à +90° C |
| Résistance aux produits nettoyants | collé sur aluminium, pas de changement après 8 h dans la lessive (0,5% de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65° C |
| Adhésivité de départ* | 18 N/25 mm (déchirure du film) |
| (méthode d'essai FINAT n° 1, après 24 h, acier inoxydable) | |
| Garantie de stockage ** | 2 ans |
| Température de collage | > +10° C |
| Résistance dans le temps du film correctement mis en œuvre*** | Les films de laminage offrent généralement la même résistance dans le temps que les films rétroréfléchissants sur lesquels ils sont collés. Avec exposition verticale aux intempéries |

* Moyenne

** dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité

*** atmosphère normale, Europe centrale

REMARQUE IMPORTANTE

L'utilisation des films ORALITE® doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis pendant l'ensemble du processus de production à un contrôle de qualité minutieux garantissant que les produits qui vous sont livrés sont de qualité courante et ne présentent pas de vices de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. En raison de la grande diversité des possibilités d'utilisation des produits ORALITE® et de l'émergence permanente de nouvelles utilisations, l'acheteur doit soigneusement vérifier que le produit et ses performances conviennent bien à l'utilisation prévue et assumer tous les risques liés à cette utilisation. Toutes les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps des panneaux dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL sur le site www.orafol.com.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.



